



EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION AU NIGER EN FEVRIER 2019

Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est resté stable à 101,5 points en février 2019 par rapport à son niveau du mois de janvier 2019.

En glissement annuel (février 2019 par rapport à février 2018), le taux d'inflation est ressorti à -0,7%.

En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à +2,0% en février 2019. Il était à +2,2% en janvier 2019. Il reste en dessous de la norme maximale communautaire de 3% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence.

Le niveau des prix des céréales non transformées est ressorti en baisse de 6,9% en février 2019 par rapport à la même période de l'année dernière.

La stabilité du niveau général des prix en février 2019, par rapport au mois de janvier 2019, est la résultante, d'une part, de l'augmentation des prix des produits composant les fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,1%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+0,8%), « Articles d'habillement et chaussures » (+0,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+2,4%) et d'autre part, du repli des prix des produits composant les fonctions : « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,9%), « Santé » (-1,4%), « Transports » (-0,2%), « Loisirs et culture » (-1,8%) et « Biens et services divers » (-0,8%).

S'agissant particulièrement de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », la hausse des prix en février 2019 est essentiellement liée à une augmentation des prix des produits suivants : le beurre et margarine (+12,3%), les légumes secs et oléagineux (+9,8%), les autres fruits frais (+5,4%), les œufs (+3,9%), les pâtisseries, gâteaux, biscuits et viennoiseries (+3,5%), les pains (+3,0%), les agrumes (+2,6%), les poissons et autres produits séchés ou fumés (+1,9%), la volaille (+1,8%), les céréales non transformées (+1,6%), le lait (+1,2%), les autres conserves de poissons (+1,1%), le sucre (+1,1%), la charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande (+1,0%), les pâtes alimentaires (+0,6%), les autres produits à base de tubercules et de plantain (+0,5%), les farines, semoules et gruaux (+0,4%) et la viande de bœuf (+0,2%).

Pour les autres fonctions ayant enregistré des hausses de prix, l'on retient l'augmentation des prix de la bière (+1,0%), des tabacs et stupéfiants, notamment la cola blanche (+0,8%), des articles d'habillement (+0,2%), du nettoyage et blanchissage des vêtements (+13,9%), des combustibles solides et autres, notamment le bois de chauffe (+8,5%) et des produits pour l'entretien et les réparations courantes du logement (+0,1%).

Quant aux fonctions qui ont connu des baisses de prix, les produits concernés sont les suivants : le mobilier pour chambre à coucher et salle de bain (-3,2%), les articles de ménage non durables (-1,5%), l'outillage, matériel et accessoires divers (-0,9%), le mobilier pour salle de séjour, salle à manger, bureau (domicile) (-0,4%), les services hospitaliers (-6,4%), les services médicaux dentaires (-5,3%), les services des auxiliaires médicaux (-2,0%), les médicaments modernes (-1,7%), les cycles, motocycles et véhicules à traction animale (-0,7%), l'automobile (-0,4%), les appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image (-3,5%), la papeterie et imprimés divers (-3,4%), les services culturels, récréatifs et sportifs (-2,4%), les produits pour jardins, plantes et fleurs, animaux de compagnie et articles connexes et autres services pour animaux de compagnie (-1,5%), les jeux et jouets, passe-temps et articles de sports (-0,2%), les services financiers (-15,0%), les appareils et articles pour soins corporels (-1,5%), les articles de bijouterie et d'horlogerie (-1,5%), les services pratiqués dans les salons de coiffure et instituts de soins et de beauté (-0,2%), les produits pour soins corporels (-0,2%) et les autres services non classés ailleurs (-0,2%).

Concernant particulièrement les céréales non transformées, elles ont enregistré une hausse de 1,6% de leur niveau de prix en février 2019, par rapport au mois précédent. Cette hausse est liée à un renchérissement des sacs de 50 kg de riz et de 100 kg de mil et de maïs dont les prix sont passés respectivement de 19.487 FCFA, 18.838 FCFA et 17.094 FCFA en janvier 2019 à 19.644 FCFA, 19.004 FCFA et 17.110 FCFA en février 2019, suite à des augmentations respectives de 0,8%, 0,9% et 0,1%. Quant au prix du sac de 100 kg de sorgho, il a baissé de 1,7% pour ressortir à 18.046 FCFA en février 2019 contre 18.362 FCFA en janvier 2019.

Enfin, pour les produits pétroliers à la pompe, les prix sont restés inchangés en février 2019. Ils ressortent ainsi à 540 FCFA pour le litre d'essence super 91 sans plomb, à 538 FCFA pour le litre de gaz oil, à 649 FCFA pour le litre d'essence mélange et à 496 FCFA pour celui du pétrole lampant.

Le Directeur Général